

## Communication aux employeurs

En raison des circonstances actuelles, Transitions Pro Guadeloupe entend contribuer à la prévention visant à ralentir la propagation du virus.

Notre site d'accueil est fermé au public jusqu'à nouvel ordre.

Nous vous invitons à consulter notre site internet qui sera mis à jour régulièrement : [www.transitionspro-guadeloupe.fr](http://www.transitionspro-guadeloupe.fr).

Pour toute demande urgente, nous vous invitons à nous envoyer un email en précisant vos coordonnées (Nom de l'entreprise et adresse mail de contact) ainsi que l'objet de votre demande. Nous y répondrons dans les meilleurs délais. Nos adresses mails : Pour toute question concernant vos remboursements : [g.hedreville@transitionspro-guadeloupe.fr](mailto:g.hedreville@transitionspro-guadeloupe.fr) et/ou [c.cocodeau@transitionspro-guadeloupe.fr](mailto:c.cocodeau@transitionspro-guadeloupe.fr)

Pour toutes questions relatives à l'organisation des sessions de formations, nous vous invitons à consulter le paragraphe « Communication aux Organismes de formation ». A titre exceptionnel Transitions Pro Guadeloupe accepte de recevoir les demandes de règlements et les différents justificatifs par mail (aux adresses indiquées ci-dessus). Néanmoins les originaux devront être impérativement envoyés par courrier à l'adresse habituelle : 73 Lotissement les hauts de Blachon – 97122 BAIE MAHAULT.

Soyez assurés que Transitions Pro Guadeloupe met tout en œuvre pour remplir au mieux ses missions et répondre à vos attentes.

La Direction Générale